



OUVRAGES TRANSVERSAUX & élaboration du SAGE Sarthe Amont

**Réunion des animateurs de CLE
– 12 & 13 mars 2007 –
Saint-Pierre-des-Corps**

Le territoire du SAGE Sarthe Amont

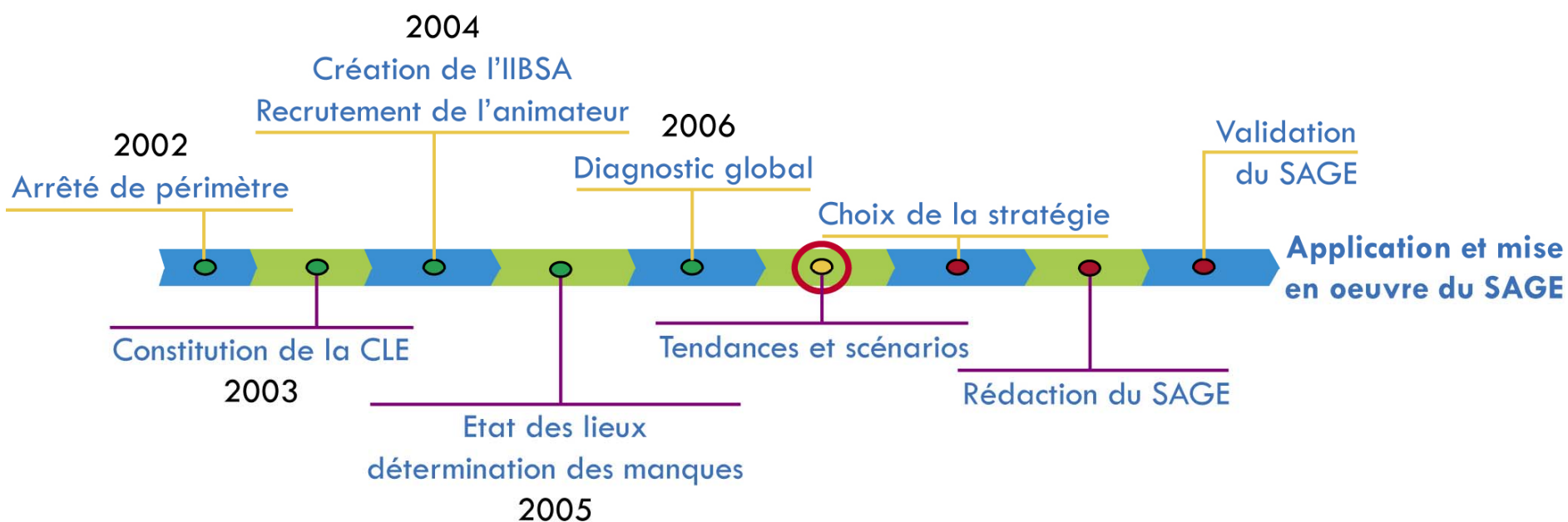


- 2 882 Km²
- 286 communes
- 2 680 km de cours d'eau

DEPARTEMENTS	ORNE 61	MAYENNE	SARTHE	TOTAUX
REGIONS	BASSE-NORMANDIE	PAYS DE LA LOIRE	PAYS DE LA LOIRE	-
NB. DE COMMUNES	111	26	149	286
BASSIN HYDROGAPHIQUE	LOIRE-BRETAGNE			-
NB. D'HABITANTS en %	29,17%	6,61%	64,22%	100%
SUPERFICIE DU BASSIN VERSANT	922 Km ² (32%)	441 Km ² (15,3%)	1 519 Km ² (52,7%)	2 882 Km ² (100%)

L'état d'avancement du SAGE

Sarthe Amont



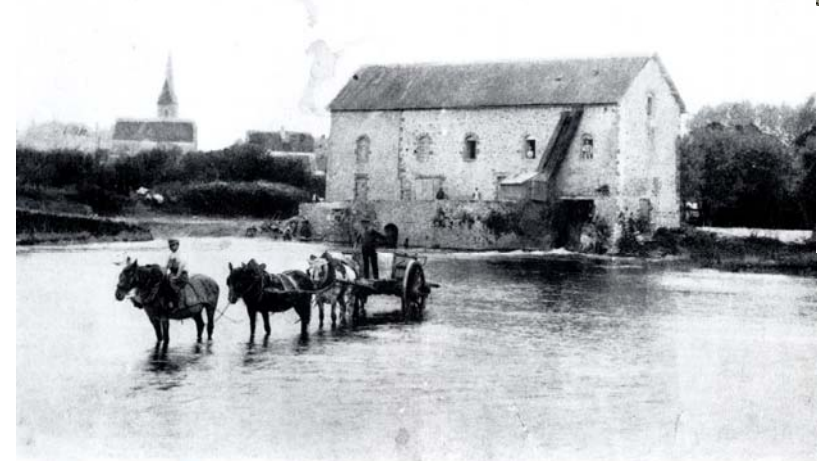


LES OUVRAGES



Aspect patrimonial

- Les principaux obstacles au bon écoulement des eaux sont liés à des éléments bâtis qui appartiennent au patrimoine historique, paysager, architectural, etc. (utilisation de l'énergie hydraulique pour la production de farine, du chanvre, la scierie, etc.)
- Parmi les ouvrages existants, 6 ont encore un usage économique (notamment hydroélectricité)



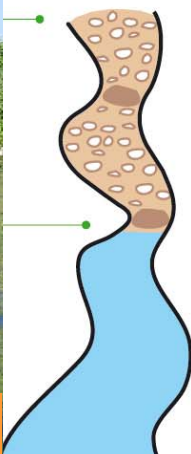
Fresnay s/Sarthe - Moulin et Gué de St-Aubin-de-Locquenay



Principaux impacts des ouvrages



Eutrophisation



Prévention des processus
d'eutrophisation



Bioscène des écoulements en amont, création d'un plan d'eau de retenue



Un cadre d'action défini par le SDAGE de 1996

« VII 2.1.1 Les ouvrages : Il convient de limiter strictement la construction, d'apprécier l'opportunité du maintien ainsi que d'aménager la gestion des seuils, barrages, et d'une façon générale de tout obstacle dans le lit, tant pour limiter les ralentissements de l'écoulement nuisibles à la qualité des eaux (envasement, eutrophisation) que pour permettre la libre circulation dans l'eau et sur l'eau ».

« VII2.1.2 L'entretien des cours d'eau : les SAGE font l'inventaire des différents ouvrages barrant la rivière; ils étudient leur régime juridique et leur état d'entretien afin de mettre au point un programme de restauration ou de suppression de ceux qui sont en mauvais état ou devenus inutiles ».



Le fonctionnement morpho-écologique au premier plan

- Une nouvelle conception introduite par la DCE et la LEMA :



Restaurer la continuité écologique

- ❖ libre circulation des organismes vivants
- ❖ transport des sédiments

- Un objectif de bon état en 2015 sur le critère **morphologie** des cours d'eau

Probabilité de respect du bon état pour le critère morphologie

4 masses d'eau sur 15 respecteraient l'objectif

Pour 4 masses d'eau sur 15, il y a un doute sur l'atteinte de l'objectif

6 masses d'eau sur 15 ne respecteraient pas l'objectif

Le critère morphologie est le plus déclassant à l'échelle du bassin de la Sarthe Amont pour l'atteinte du bon état des eaux en 2015

Probabilité de respect des objectifs

- Délai/Actions supplémentaires
- Doute
- Respect



Orientations fondamentales du SDAGE 2009

Repenser les aménagements de cours d'eau et restaurer les équilibres

- **OF2 Améliorer la connaissance**

Disposition 1-2-D2 : « dans les masses d'eau pour lesquelles les altérations morphologiques sont la cause d'un report de l'objectif de bon état écologique après 2015 ou de la fixation d'un objectif moins strict que le bon état écologique, les documents du SAGE comportent un chapitre sur le **recensement des ouvrages et aménagements susceptibles d'être responsables de cette situation** ».

- **OF4 Restaurer la qualité physique et fonctionnelle des cours d'eau**

Disposition 1-4-D1 : « Dans le but de restaurer la continuité longitudinale et l'hydromorphologie des cours d'eau, **chaque SAGE comporte un plan pluriannuel de réduction du taux d'étagement des rivières**. Les aménagements à prévoir sur les ouvrages tiennent compte de la **circulation piscicole et du transit des sédiments**. Ce plan d'actions comprend des objectifs chiffrés et datés de réduction. Ce plan est mis en œuvre par une révision des prescriptions des activités relevant de la nomenclature eau ».



Orientations fondamentales du SDAGE 2009

Rouvrir les rivières aux poissons migrateurs

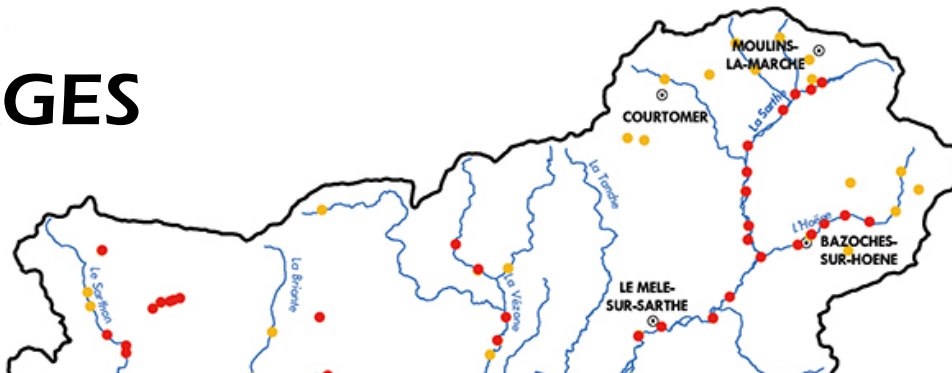
- **OF1 Favoriser la prise de conscience**

Disposition 9-1-D1 : « les volets communication des SAGE comporte systématiquement un volet d'information sur les poissons migrateurs et l'intérêt majeur de leur préservation ».

- **OF2 Assurer la continuité écologique des cours d'eau**

Disposition 9-2-D1 : « Dans le but de restaurer la continuité longitudinale et l'hydromorphologie des cours d'eau, chaque SAGE comporte un plan pluriannuel de réduction du taux d'étagement des rivières. Les aménagements à prévoir sur les ouvrages tiennent compte de la circulation piscicole et du transit des sédiments. Ce plan d'actions comprend des objectifs chiffrés et datés de réduction. Ce plan est mis en œuvre par une révision des prescriptions des activités relevant de la nomenclature eau ».

OUVRAGES



189 ouvrages identifiés, et 68 ouvrages potentiels à vérifier



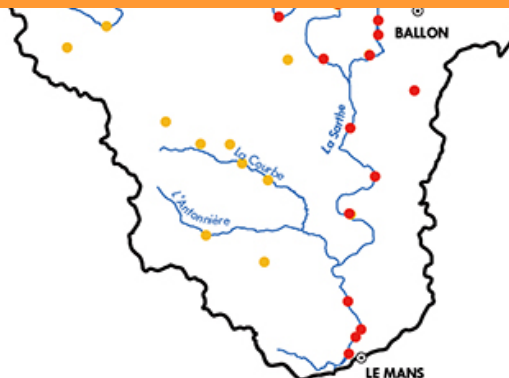
64 ouvrages sur la rivière Sarthe, soit 1 ouvrage pour 2,5 km, contre 1 ouvrage pour 3,4 km en moyenne à l'échelle du bassin de la Loire






Un manque de connaissance important sur les cours d'eau non prospectés



Seulement 3 ouvrages équipés de passe à poissons



-  Ouvrages équipés de passe(s) à poissons
-  Ouvrages identifiés (189)
-  Ouvrages à confirmer



Un contexte particulier

- Des barrages appartenant essentiellement à des propriétaires privés > **des obstacles juridiques**
- Une association des « Amis des moulins de la Sarthe » mobilisée qui défend un patrimoine > **des obstacles sociaux**
- Une opposition directe « pêcheurs » versus « propriétaires de moulins » > **des positionnements d'acteurs**
- Développement de l'hydroélectricité encouragé par les prix de l'énergie et le démarchage de « *commerciaux parisiens* »
- Un important projet de retenue contre les inondations qui divise les acteurs du SAGE > **un contexte local déjà tendu**



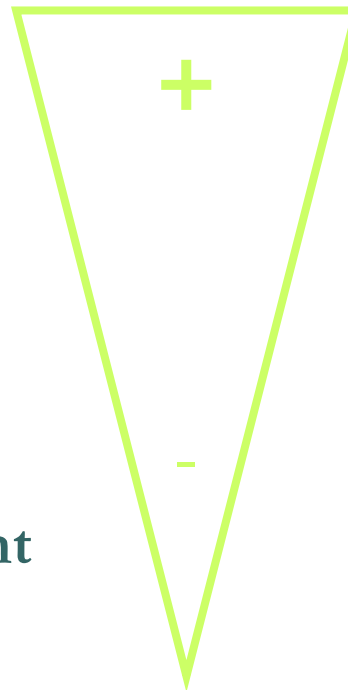
Méthodologie suivie à l'échelle du bassin de la Sarthe Amont

- ✓ Organisation d'une réunion d'échange sur les ouvrages avec l'appui d'experts (CSP, Logrami, CAUE, DDAF) et des représentants des propriétaires privés
- ✓ En accord avec les attentes des « amis des moulins », lancement d'un **inventaire des ouvrages** du bassin versant
- Elaboration d'un **plan pluriannuel de réduction du taux d'étagement des cours d'eau** **à suivre...**

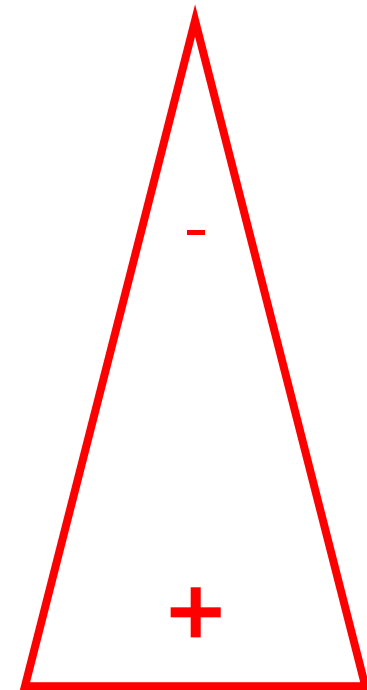
Quelles mesures à envisager pour réduire le taux d'étagement

Suppression de l'ouvrage
Ecrêtement des seuils
Manœuvres d'ouvrage
Aménagement de vannes
Dispositif de franchissement

Efficacité
(Bon état écologique)



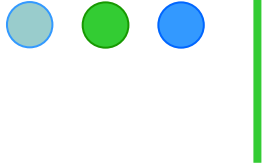
Coût à long terme





Méthodologie d'inventaire

- ✓ Recueil de la base de données ouvrages issue de l'étude AREA
- ✓ Extraction des informations relatives au bassin Sarthe Amont
- ✓ Développement d'un outil de saisie simplifié
- Intégration des données issues de la connaissance des acteurs locaux (FDPPMA, CSP, etc.) (à suivre...)
- Prospections de terrain afin de compléter la base de données (à suivre...)



<http://www.sage-sartheamont.org>